

La PHILIPPE ACADEMY est née en 2014, le jour où j'ai présenté ma notice à mon contrôleur de stage.

Dans le métier cette fameuse *notice* représente 8 années de travail, études, pratique, lecture diverses et variées, recherches...

Après l'avoir soigneusement examinée, mon contrôleur n'a formulé qu'une seule remarque :

« *Corrigez les fautes d'orthographe.* ».

Quelques mois plus tard, une formation est apparue dans mon domaine et dans mon secteur.

Elle reprenait, mot pour mot, le titre de ma notice, l'accroche, la forme et le fond.

Son responsable : mon contrôleur de stage, élu au conseil de l'Ordre.

Celui qui devait « *initier le stagiaire à l'environnement de la profession* » commercialisait désormais mon travail auprès de ses confrères pour 3 700 € HT par personnes, sans jamais m'en informer.

Cette opération aurait généré entre **700 000 et 800 000 € de chiffre d'affaires.**

par devant, « *corrige les fautes* » ; par derrière, on commercialise et on encaisse.

Le tout au nom de l'accompagnement du chef d'entreprise mais... adossé à une grande compagnie d'assurance, dans un pseudo cadre certifiant et le tout porté par une association à but non lucratif.

Le désintéressement à décidément le sens des affaires en Occitanie : le stagiaire imagine, le contrôleur récupère, l'institution certifie et le confrère remplit les caisses.

Chapeau Philippe.